



CHARTRE – Conditions de collaboration

1. Indépendance

Artistes Actuels choisit librement les artistes, les œuvres, les sujets et les projets qu'il souhaite mettre en lumière, en accord avec sa ligne éditoriale.

Aucune publication, interview ou exposition n'est conditionnée à un paiement.

2. Publications

Les interviews, portraits, articles et contenus publiés sur Artistes Actuels relèvent d'une démarche éditoriale. Ils ne sont pas rémunérés.

Aucun artiste ne paie pour être publié ou mis en avant.

Idem pour les lieux ou les partenaires sauf accord publicitaire ou de mécénat particulier et avec mention identifiant le caractère publicitaire sur le site web.

3. Expositions & ventes

Lorsqu'une œuvre est présentée dans la galerie en ligne ou dans le cadre d'une exposition, aucun frais d'exposition, droit d'entrée ou abonnement n'est demandé à l'artiste.

Artistes Actuels fonctionne selon le modèle galerie, avec une commission sur les ventes effectivement réalisées.

Dans un esprit de transparence et de respect du travail engagé, l'artiste s'engage à ne pas retirer une œuvre sélectionnée, présentée ou exposée par Artistes Actuels pour la vendre de son côté à un acheteur identifié grâce à la visibilité, à la mise en relation ou au travail de diffusion réalisé par Artistes Actuels, de manière à contourner la rémunération de la galerie.

4. Engagements réciproques

Artistes Actuels s'engage à présenter les artistes, les œuvres et les projets avec sérieux, cohérence et soin.

En retour, l'artiste, le lieu ou le partenaire s'engage à transmettre des informations fiables, des visuels de qualité, et à collaborer dans un esprit de confiance et de respect mutuel.

5. Communication

Toute collaboration implique un soutien réciproque à la visibilité du projet.

L'artiste, le lieu ou le partenaire s'engage, dans la mesure de ses moyens, à relayer les publications, interviews, annonces ou expositions d'Artistes Actuels sur ses réseaux sociaux et, s'il dispose d'un site internet, à faire figurer un lien vers artistesactuels.fr ou vers la publication concernée.

6. Esprit

Artistes Actuels défend un art vivant, singulier et accessible, dans un cadre indépendant, sans visibilité payante. Collaborer avec Artistes Actuels, c'est adhérer à une démarche fondée sur l'exigence éditoriale, la transparence et la réciprocité.

En collaborant avec Artistes Actuels, vous reconnaissez adhérer à ces principes et à l'esprit de cette charte.

Nom / structure :

Nom du représentant, le cas échéant :

Date :

Signature :